

Direction générale adjointe
Finances, développement
et attractivité des territoires
Direction du développement des territoires
Service aménagement et observatoire des territoires

Monsieur Serge GUERIN
Maire
Mairie
1 route de Bourg
01960 SERVAS

LVB/CB/XD/CG

Dossier suivi par :

Madame Claire GENAUDY

tél : 04.74.24.48.17.

Bourg-en-Bresse, le 10 MARS 2021

Monsieur le Maire,

Vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Servas conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

La modification simplifiée porte sur l'adaptation du zonage d'un terrain situé en UP (équipement public) au sud du stade vers un sous-secteur permettant l'implantation d'une activité de service. Le but est de permettre la construction d'une clinique vétérinaire.

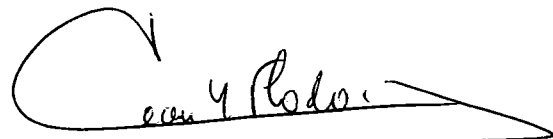
L'accès au tènement devra se faire depuis le chemin en Bryet pour davantage de sécurité avant l'insertion sur la RD 1083.

Le Département de l'Ain émet un avis favorable sur cette modification simplifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Et à plus amicalement

Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président délégué à
l'aménagement, aux aides aux communes,
à l'habitat, à la ruralité et à l'agriculture


Jean-Yves FLOCHON